19/07/2012 - France : Mypok et PokerXtrem fusionnent et opéreront sous la marque Mypok

Les salles de poker en ligne Mypok et PokerXtrem ont fusionné afin de pouvoir continuer à opérer en France en proposant une offre plus compétitive avec une liquidité accrue. L'Autorité de régulation des jeux en ligne a donné son accord à la fusion, qui aura lieu entre le 31 juillet. Le nouveau site opérera sous la marque Mypok.

Dans une interview accordée à iGamingFrance, Georges Djen, directeur de PokerXtrem, explique que la fusion des deux rooms résulte du manque d'activité marketing de 888 et du réseau Microgaming en France : *» Nous comptions énormément sur les efforts marketing de 888 qui n'ont jamais été réalisés ou sur l'arrivée d'autre rooms. Malheureusement les efforts promis par 888 ou Microgaming n'ont jamais été tenus. Et très vite MyPok et PokerXtrem ont été obligés de travailler main dans la main pour faire vivre ce réseau, construire des promos ou des grilles de tournois conjointes. »*

Full Pok sera la nouvelle structure du groupe née de l'union des sociétés Scale et Full Fun et Georges Djen précise que les deux sociétés auraient pu prendre une décision négative vis-à-vis du marché français mais ont choisi une option positive, « contrairement aux autres petites rooms qui jettent l'éponge ».

Le dirigeant ajoute que « les liquidités restreintes au .fr seulement ne sont pas suffisantes. Par le passé une room beaucoup plus petite que nous pouvait être bénéficiaire en .com, car elles partageaient des liquidités mondiales et chacune profitait des efforts marketing de l'autre ».